

Investir dans une relance économique rapide – investir dans le futur de la base industrielle européenne

Une position conjointe d'industriAll Europe & Ceemet

Bruxelles, 16 novembre 2020 L'Europe souffre d'une crise sanitaire sans pareille. Même si l'économie redémarre doucement, les conséquences de la pandémie sont douloureuses pour un grand nombre de personnes, et une deuxième vague déferle déjà sur le continent. Le nombre de salariés¹ concernés par le chômage partiel dans les industries du métal, de l'ingénierie et des technologies a explosé ces derniers mois. En effet, nous estimons que 6 des 17 millions de travailleurs directement employés dans notre secteur sont au chômage partiel en raison du confinement économique dans les Etats membres de l'UE, ces chiffres sont considérablement plus élevés que lors de la crise de 2009. Le printemps dernier a été marqué par une chute générale de la production industrielle, et certains secteurs tels que l'automobile et l'aéronautique ont été particulièrement impactés. Dans plusieurs pays, la production des industries du métal, de l'ingénierie et des technologies qui a dû être adaptée aux nouvelles réglementations sanitaires et règles de sécurité, était déjà en juillet 2020 40 % en-dessous du niveau d'avant pandémie de janvier/février 2020. Le travail à distance influe de manière durable sur la sphère privée et professionnelle. Le dialogue social continuera de jouer un rôle important, non seulement dans la définition des conditions de travail mais aussi dans le développement et la mise en œuvre des mesures de protection nécessaires.

La transformation de l'industrie vers une production verte et numérique s'est accélérée au cours des six derniers mois. L'industrie et les travailleurs ont besoin d'un soutien politique pour atténuer les conséquences de la crise et conserver une base industrielle forte et résiliente en Europe. Dans ce contexte, Ceemet et industriAll Europe saluent le plan de relance pour l'Europe de l'Union européenne et le fait qu'il mette l'accent sur la double transition vers une économie verte et numérique, sur la durabilité et sur la solidarité. Faciliter ces transformations est la précondition pour une industrie durable et compétitive qui continue de soutenir et de créer des emplois de qualité en Europe et dans ses régions. Le plan est une étape historique et d'une importance primordiale pour la poursuite de l'intégration de l'Union européenne. Les transformations doivent se faire à travers une transition juste pour les travailleurs et régions concernés, pour ce faire, des fonds suffisants doivent être alloués au Fonds pour une transition juste et au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation.

Se concentrer à la fois sur les conséquences sociales et économiques de la pandémie s'est révélé utile pour atténuer les conséquences de la crise. Grâce aux régimes nationaux de chômage partiel ou à d'autres régimes similaires, les travailleurs ont pu garder leur emploi et être protégés des licenciements, et les entreprises ont pu redémarrer leur production dès la fin du confinement. Nous

¹ Communiqué de presse de Ceemet du 18 juin, voir [lien](#)

reconnaissons les efforts européens et l'allocation de 87,4 milliards d'euros aux 16 Etats membres les plus touchés, dans le cadre de l'initiative SURE, en tant que filets de sécurité qui ont été approuvés lors de la réunion du Conseil en mars. SURE ayant aidé les Etats membres à financer des régimes de chômage partiel pertinents pour que les travailleurs restent proches des entreprises, industriAll Europe et Ceemet recommandent que les fonds restent disponibles au niveau européen aussi longtemps que la pandémie de COVID-19 continuera de sévir. Nous appelons donc les autorités nationales à travailler, en concertation avec les partenaires sociaux, sur l'élargissement des régimes de chômage partiel ou de programmes similaires qui doivent rester en place tant que la crise le requiert.

La relance économique doit également être utilisée pour soutenir des investissements facilement accessibles dans la formation et la reconversion pour les jeunes travailleurs et les travailleurs seniors, en particulier dans les entreprises. Les PME devraient recevoir des aides pour développer des programmes de formation, et le chômage partiel devrait être associé à une reconversion et à un développement des compétences pour préparer les travailleurs à la double transition. Ce principe devrait être soutenu par les autorités publiques. Une bonne gestion de la crise résultera en un projet européen renforcé et mieux adapté au futur.

Ceemet et industriAll Europe soutiennent également l'objectif du trio de présidences de l'UE d'encourager la compétitivité industrielle, des chaînes de valeur fortes et un environnement d'investissements stable pour les PME, ce qui profitera aux travailleurs, aux entreprises et à la société dans son ensemble. A cette fin, il faudrait cartographier l'impact de la crise actuelle sur les chaînes d'approvisionnement, évaluer leurs zones d'ombre de manière critique, et discuter de mesures sur la manière de les rendre résilientes, avec l'objectif de restaurer complètement le marché unique.

IndustriAll Europe et Ceemet saluent l'accord du 10 novembre 2020, entre le Parlement européen et le Conseil, concernant le cadre financier pluriannuel 2021-2027 et NextGenerationEU, l'instrument temporaire pour la relance. Toutefois, nous appelons le Parlement européen et les Chefs d'Etat et de gouvernement à agir rapidement afin de maintenir l'économie européenne à flot et d'éviter qu'elle ne perde du terrain par rapport à ses concurrents. Le lancement de la Facilité pour la relance et la résilience dans le cadre de NextGenerationEU ne peut pas attendre le deuxième semestre 2021. Le Parlement européen et les Etats membres doivent tout mettre en œuvre pour la rendre opérationnelle dès le début de 2021. Les dispositions rétroactives de la Facilité pour la relance et la résilience et de REACT doivent être supprimées pour garantir que des fonds supplémentaires puissent être mis à disposition. Nous courons sinon le risque que des dizaines de milliers d'entreprises fassent faillite, et que des millions de travailleurs se retrouvent au chômage, un revers dont l'Europe ne se remettrait probablement jamais. Les partenaires sociaux de l'UE sont prêts à apporter leur contribution au développement et à la mise en œuvre des plans de relance nationaux et à soutenir le déploiement du Fonds pour la relance au niveau national, et ils pressent leurs gouvernements nationaux de la possibilité de contribuer à la conception et à la mise en œuvre des plans nationaux.

A PROPOS

[Ceemet](#)

Le **Conseil des employeurs européens du métal, de l'ingénierie et des technologies** est l'organisation patronale européenne représentant les intérêts des industries du métal, de l'ingénierie et des technologies. À travers ses organisations nationales affiliées, elle représente 200 000 entreprises en Europe. La grande majorité d'entre elles sont des PME, qui fournissent plus de 35 millions d'emplois directs et indirects.



@Ceemet

secretariat@ceemet.org

Tél. : + 32 2 706 84 65

www.ceemet.org

Bld. Auguste Reyers Ln 80
1030 Brussels
Belgique

[IndustriAll European Trade Union](#)

IndustriAll European Trade Union est la voix de 7 millions de travailleurs et de travailleuses des chaînes d'approvisionnement des secteurs de la fabrication, des mines, et de l'énergie à travers l'Europe. Notre objectif est de protéger et de faire progresser les droits des travailleurs.



@industriAll_EU

info@industriAll-europe.eu

Tél. : +32 2 226 00 50

www.industriAll-europe.eu

Boulevard du Roi Albert II 5 (bte 10)
1210 Brussels
Belgique